

Rapport du Vérificateur général du Québec
à l'Assemblée nationale pour l'année 2022-2023

Mai 2023

Santé mentale : efficacité du continuum de soins et de services pour les usagers ayant des troubles mentaux graves

OBSERVATIONS

COMMISSAIRE
AU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

ÉQUIPE

Janique Lambert
Commissaire
au développement durable

Maxime Brillant
Édith Lecours
Jean-Pierre Paré

Le présent texte donne à la commissaire au développement durable l'occasion d'exposer son point de vue sur des enjeux de développement durable. Son contenu n'est pas le fruit de travaux d'audit ; il est complémentaire aux constats du Vérificateur général sur le sujet.

SIGLES

CSMC	Commission de la santé mentale du Canada
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONU	Organisation des Nations Unies

Mise en contexte

1 Les constats que dresse le Vérificateur général dans son rapport d'audit portant sur l'efficacité du continuum de soins et de services en santé mentale me préoccupent grandement :

- En plus des personnes atteintes de troubles mentaux graves, ce sont aussi leurs proches, leur entourage et même toute la société qui subissent les conséquences socioéconomiques d'une prise en charge inadéquate.
- Nous pourrions pourtant tous bénéficier à long terme d'une meilleure prise en charge de ces personnes.

2 Au terme de mes observations, certaines questions devraient retenir l'attention des décideurs, notamment :

- Comment les interventions gouvernementales en santé mentale peuvent-elles contribuer de façon durable au bien-être des personnes atteintes de troubles mentaux graves et à celui de l'ensemble de la société ?
- Dans un contexte de rareté de main-d'œuvre, comment le Québec peut-il intervenir pour favoriser une pleine participation de ces personnes aux activités de la société ?



Principes de développement durable visés

Santé et qualité de vie

Efficacité économique

Prévention

Enjeux de développement durable

3 Trois principes énoncés dans la *Loi sur le développement durable* sont plus directement liés au contenu des présentes observations :

- L'efficacité du continuum de soins et de services a un impact sur la **santé et sur la qualité de vie** de la personne qui souffre d'un trouble mental grave, de ses proches et des membres de sa communauté.

- L'investissement à long terme dans la santé mentale influence l'**efficacité économique**, car cela permet non seulement de réduire le coût des soins et des services en santé mentale, mais également d'avoir un impact positif sur l'économie.
- Les activités de **prévention** sont importantes pour limiter les conséquences socioéconomiques des troubles mentaux graves.

4 Les présentes observations sont également liées à trois des objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour 2030 :

3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



- L'objectif 3 de l'ONU est de permettre à tous de vivre en bonne santé et de promouvoir le bien-être de tous à tout âge. L'ONU reconnaît l'importance de cet objectif pour construire des sociétés prospères et intègre explicitement la santé mentale dans l'une de ses cibles : d'ici 2030, réduire d'un tiers le taux de mortalité due à des maladies non transmissibles par la prévention et le traitement et promouvoir la santé mentale et le bien-être (cible 3.4).

8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



- L'objectif 8 de l'ONU est de promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous. Il existe une forte relation entre cet objectif et l'objectif 3 portant sur la santé et le bien-être :
 - Les personnes en bonne santé sont le fondement des économies en bonne santé.
 - Un travail décent donne aux individus la possibilité de s'épanouir et de s'intégrer dans la société.

11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



- L'objectif 11 de l'ONU est de faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables. Une des cibles canadiennes liées à cet objectif est de réduire l'itinérance chronique d'au moins 31 % d'ici mars 2024. Notons que, au Canada, jusqu'à 50 % des personnes sans abri vivent avec un ou plusieurs troubles mentaux.

Les impacts socioéconomiques d'une prise en charge déficiente

5 Les conséquences socioéconomiques des troubles mentaux graves sont multiples et nuisent au bien-être à long terme des personnes atteintes, de leurs proches et des membres de leur communauté. Ainsi, les failles dans le continuum de soins et de services en santé mentale peuvent laisser se produire une série d'effets négatifs qui, en plus d'avoir une incidence sur de nombreuses personnes (figure 1), vont représenter un coût pour la société.

FIGURE 1 Série d'effets négatifs pouvant résulter d'une prise en charge inadéquate



Impacts sur les personnes atteintes d'un trouble mental grave

6 Les troubles mentaux graves, comme le trouble bipolaire ou encore la schizophrénie, apparaissent souvent au cours de la période entourant le passage à l'âge adulte. Si elle n'est pas prise en charge adéquatement, la personne atteinte d'un trouble mental grave risque de subir plusieurs impacts au cours de sa vie. Ceux-ci, tel un effet domino, peuvent en entraîner d'autres et nuire grandement, et à long terme, à la qualité de vie de la personne malade (figure 2). En voici quelques exemples :

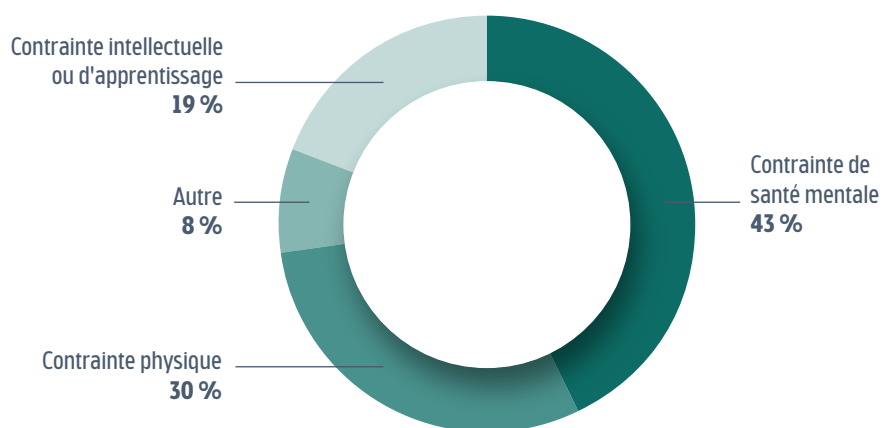
- un risque de détérioration de son état de santé globale ;
- une plus grande probabilité de décrochage scolaire ;
- une plus faible probabilité d'occuper un emploi stable et bien rémunéré ;
- une plus forte probabilité de quitter le marché du travail hâtivement ;
- une plus forte probabilité de vivre dans la pauvreté.

FIGURE 2 Impacts possibles sur la personne atteinte d'un trouble mental grave



7 Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les personnes ayant des troubles mentaux graves courent beaucoup plus de risques d'être sans emploi que celles qui n'en sont pas atteintes. Au Québec, 43 % des adultes prestataires du Programme de solidarité sociale en 2022 avaient des contraintes sévères à l'emploi liées à la santé mentale (figure 3).

FIGURE 3 Nature de la contrainte sévère à l'emploi des adultes prestataires du Programme de solidarité sociale en décembre 2022



8 Les troubles mentaux sont même associés à une diminution de l'espérance de vie ; le Vérificateur général le mentionne d'ailleurs dans son rapport. En effet, les personnes qui souffrent de troubles mentaux sont exposées au risque de suicide, mais aussi au risque de mourir plus tôt que les autres de maladies évitables la plupart du temps. La situation socioéconomique, les effets secondaires des médicaments, les habitudes de vie et un accès réduit aux soins et aux services de santé physique font partie des facteurs qui expliquent cette situation. Au Québec, les décès des personnes atteintes de troubles mentaux sont principalement causés par un cancer (28 %) ou une maladie cardio-vasculaire (25 %).

Les troubles mentaux et l'espérance de vie au Québec

Comparativement à ce qu'on observe dans la population générale :

- Les troubles mentaux réduisent l'espérance de vie de 8 ans pour les hommes et de 5 ans pour les femmes.
- La schizophrénie réduit l'espérance de vie de 12 ans pour les hommes et de 9 ans pour les femmes.

Source : Institut national de santé publique du Québec.

Impacts sur les proches et sur la société

9 Les proches de la personne atteinte d'un trouble mental grave, famille et amis, peuvent subir également des effets importants de cette situation, notamment :

- des souffrances diverses, principalement chez les membres de la famille ;
- des relations difficiles et génératrices de conflits avec la personne atteinte ;
- des dépenses pour assurer le bien-être de la personne atteinte ;
- une éventuelle responsabilité de proche aidant pouvant entraîner du stress, des difficultés professionnelles ou financières, des problèmes de santé, etc.

10 Par exemple, parents et conjoints ressentent souvent de la culpabilité et peuvent vivre beaucoup d'impuissance en constatant la souffrance de la personne atteinte d'un trouble mental. Devant leurs amis, les frères et sœurs ont souvent honte de la personne malade. Ils peuvent aussi se sentir responsables d'elle ou à l'inverse vouloir s'en éloigner, ce qui peut causer des disputes et briser des liens. Les enfants, de leur côté, jouent souvent un rôle de parent pour leur père ou leur mère et vivent beaucoup de crainte, d'incertitude et de confusion. En plus de risquer des difficultés scolaires, comme les autres membres de la famille, ils peuvent se sentir coupables.

11 Les failles dans le continuum de soins et de services en santé mentale peuvent de surcroît entraîner, comme l'indique le Vérificateur général dans son rapport, des agissements criminels, l'itinérance et la dépendance aux drogues ou à l'alcool. En plus d'avoir un impact sur l'ensemble de la communauté, ces situations engendrent des coûts pour la société.

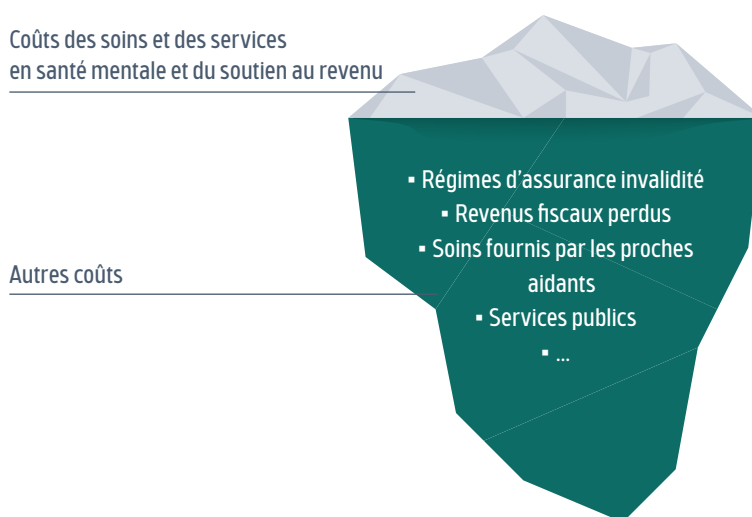
La santé mentale en tant qu'investissement

Investir pour réduire les coûts

12 La série d'effets négatifs expliqués précédemment entraîne des coûts pour la société dont certains ne sont pas pris en compte dans le coût des soins et des services en santé mentale. Au Canada, les coûts des services publics de santé, de certains services sociaux et de certains programmes publics de soutien au revenu associés aux troubles mentaux (assurance-emploi, solidarité sociale, etc.) étaient estimés à près de 20 milliards de dollars en 2015 par la Commission de la santé mentale du Canada (CSMC).

13 Cependant, il ne s'agit que de la pointe de l'iceberg, car plusieurs coûts rattachés à ces troubles sont exclus de cette estimation. Ils comprennent par exemple les coûts des régimes privés d'assurance invalidité, les revenus fiscaux perdus, les coûts relatifs aux soins fournis par les proches aidants, ou les coûts de plusieurs services publics rattachés à ces troubles (services policiers, sécurité publique, services judiciaires, etc.). (figure 4)

FIGURE 4 Coûts sociétaux rattachés aux troubles mentaux



14 Lorsque les personnes atteintes d'un trouble mental ne peuvent accéder à des services, qu'elles sont prises en charge tardivement ou qu'elles n'obtiennent pas un traitement approprié, ce sont tous les coûts sociétaux qui augmentent inutilement.

15 Des exemples démontrent toutefois qu'il est possible de réduire ces coûts en investissant dans la continuité des soins et des services en santé mentale. Par exemple, une étude menée dans cinq villes canadiennes a démontré en 2014 que la mise en place de logements offrant du soutien en santé mentale contribue à mettre fin à l'itinérance, et estimait à 21,72 \$ l'économie réalisée par les contribuables sur une période de deux ans pour chaque tranche de 10 \$ consacrée à ces logements.

Investir pour augmenter la productivité

16 Faute de prise en charge adéquate, les troubles mentaux peuvent réduire la disponibilité de la main-d'œuvre et, par le fait même, affecter le PIB (produit intérieur brut). Cela survient notamment lorsque des personnes atteintes de troubles mentaux se retirent prématurément du marché du travail ou encore lorsque leurs proches réduisent leur nombre d'heures de travail hebdomadaire afin de leur fournir de l'aide.

17 Par ailleurs, les troubles mentaux peuvent se répercuter sur la productivité. Ainsi, lorsqu'une personne atteinte d'un trouble mental occupe un emploi, une prise en charge inadéquate augmente par exemple son risque d'absentéisme ou celui de faire preuve de présentéisme. Ces facteurs réduisent son rendement au travail par rapport à celui qu'elle pourrait fournir si son état de santé était stable. Au Canada, la CSMC a estimé pour l'année 2015 la perte de productivité des organisations attribuable aux troubles mentaux, à la démence et aux troubles cognitifs à près de 7 milliards de dollars et l'ensemble des impacts économiques à au moins 51 milliards de dollars.

Le présentéisme

Il s'agit du phénomène selon lequel un salarié est à son lieu de travail de façon assidue alors que son état de santé physique ou mentale ne lui permet pas d'être pleinement productif.

18 À l'inverse, investir dans la santé mentale est reconnu par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme un moyen de favoriser le développement socioéconomique dans l'intérêt de tous les membres de la société.

Investir dans la santé mentale peut favoriser le développement socioéconomique

- Les personnes ayant une bonne santé mentale et vivant dans un environnement favorable peuvent apprendre à travailler de manière satisfaisante et apporter leur contribution à la collectivité, dans l'intérêt de tous.
- À l'inverse, une mauvaise santé mentale réduit la productivité, détériore les relations sociales et accentue le cercle vicieux de la pauvreté et du handicap.

Source : Organisation mondiale de la santé.

La prévention : un investissement rentable

19 Pour améliorer l'insertion professionnelle des personnes atteintes de troubles mentaux, l'OCDE est d'avis que les responsables de l'action publique devraient :

- prévenir les troubles mentaux dès l'adolescence ;
- les identifier aux différents stades de la vie ;
- intervenir rapidement lorsque les problèmes apparaissent.

20 Renforcer la prévention s'avère être une des mesures adoptées par les membres de l'OMS pour favoriser une bonne santé mentale. Elle contribue notamment à diminuer les besoins de soins en santé mentale et les coûts associés. Un nombre croissant de données probantes montrent par ailleurs que certains programmes de prévention des troubles mentaux peuvent être rentables.

21 La prévention est d'autant plus importante que certains troubles mentaux graves pourraient être évités. En effet, les troubles mentaux courants, comme la dépression et les troubles anxieux, peuvent s'aggraver au point de devenir des troubles graves.